



Fédération Nationale de l'Education, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et des Professeurs des Ecoles de l'Enseignement public

Vieille Bourse du Travail 13 rue de l'Académie 13001 MARSEILLE

04.91.00.34.22

07.62.54.13.13

09.57.49.82.49

40

contact@snudifo13.org



www.snudifo13.org

NEFF Franck Secrétaire départemental 07.62.54.13.13 Marseille, le 30 mars 2015

Α

Mme CASANOVA - Adjointe au Maire de Marseille

Objet : Nouvelle convocation des conseils d'école

Madame l'adjointe au maire,

Vous avez, par courrier du 27 mars, demandé aux directeurs des écoles de Marseille la tenue d'un nouveau conseil d'école pour avis sur le projet de rythmes scolaires municipal.

Or, cette consultation a déjà eu lieu!

Le constat que vous en faites (absence importante de réponses, réponses hors cadre réglementaire, ...) nous semble témoigner du rejet profond par les enseignants et les parents de la réforme des rythmes scolaires.

Mais une consultation démocratique implique, dans tout vote sollicité, la possibilité de s'abstenir ou de ne pas voter.

Pourquoi alors reconduire cette consultation ? Les enseignants auraient-ils « mal » voté et devraient-ils recommencer ?

Mettre en balance votre projet initial avec une seconde hypothèse, véritable « repoussoir », exiger un choix sur les deux propositions ou encore indiquer que toute non réponse serait comptabilisée comme « favorable au projet éducatif territorial » nous semblent autant pressions inacceptables sur les personnels.

Pressions pour les associer "coûte que coûte" à la mise en place d'une réforme qu'ils rejettent et pour les amener à voter pour le projet de la mairie !

Comment notre syndicat pourrait-il admettre un mode de comptage où les « non prises part au vote » seraient transformés en « votes pour » ?

Opposé à la réforme des rythmes scolaires depuis le début, le SNUDI-FO avait invité les enseignants à ne pas participer à ce vote et à réaffirmer leur revendication d'abrogation de la réforme. Le résultat des votes témoigne de ce rejet toujours présent et aucune manœuvre ne saurait modifier la conviction des enseignants et des parents !





Fédération Nationale de l'Education, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et des Professeurs des Ecoles de l'Enseignement public

Vieille Bourse du Travail 13 rue de l'Académie 13001 MARSEILLE

04.91.00.34.22

07.62.54.13.13



09.57.49.82.49



contact@snudifo13.org



www.snudifo13.org

Par ailleurs, ce nouveau conseil d'école constituerait un nouvel allongement du temps de travail des personnels, une nouvelle réunion supplémentaire à leurs obligations de service, s'ajoutant à beaucoup d'autres. Notre syndicat ne peut qu'être opposé à cette perspective!

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons, Madame l'adjointe au Maire, de bien vouloir renoncer à la demande d'une nouvelle consultation.

Dans cette attente et disponible pour toute précision supplémentaire, je vous prie de recevoir, Madame l'adjointe au Maire, l'expression de ma parfaite considération.



Franck NEFF